
VOEU – DEMANDE D'UN MORATOIRE SUR LE DEPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

SERVICE DES ÉLUS

N° ELU1701_002

Le déploiement des nouveaux compteurs linky qui doit débiter à Saran d'ici à 2018/2019 suscite de nombreuses réactions et beaucoup d'inquiétudes chez les habitants.

Inquiétudes sanitaires

L'installation de ces compteurs comporte un certain nombre de risques notamment liés aux rayonnements électro-magnétiques. Les compteurs actuels garantissent une tension de 230V à une fréquence de 50 Hz. Les compteurs linky fourniront un courant électrique qui contiendra un signal modulable dans la bande de fréquence 100 Khz à 500 Khz soit 2 000 à 10 000 fois plus que la fréquence qui sert à alimenter les appareils électriques.

Un rayonnement d'un tel niveau aurait des conséquences sur la santé des usagers, pas forcément visible immédiatement, mais avec des effets à long terme.

Inquiétudes techniques

La question de la sécurité du réseau se pose. Comment seront protégées les données échangées entre le fournisseur et le client ? Comment s'assurer que des informations ne seront pas envoyées aux appareils électriques ? Que se passera-t-il si le réseau ou le domicile d'un client est piraté ? N'y aura-t-il pas d'interférence avec les réseaux déjà existant aux domiciles des clients ?

Autant de questions aujourd'hui sans réponse.

La préservation de la vie privée et de la liberté des citoyens pourraient donc être mis à mal par un dévoiement de l'utilisation des données personnelles collectées sur les habitudes des consommateurs et l'utilisation de leur réseau électrique domestique.

Inquiétudes commerciales

La mise en place de ces nouveaux compteurs pose question sur l'utilisation qui seront faites des données collectées chez les clients. Officiellement il s'agit pour le fournisseur, de permettre à ses clients de mieux gérer leur budget électricité. On peut craindre que le fournisseur multiplie les tarifs en fonction des appareils et de leur moment d'utilisation avec pour conséquence une augmentation des tarifs et la fin des tarifs réglementés.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Saran demande à Enedis de ne pas lancer le déploiement de ces nouveaux compteurs à Saran tant que les doutes persisteront sur les risques sanitaires et tant que des réponses précises n'auront pas été apportées aux nombreuses interrogations techniques et commerciales.

- :-

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour, 6 abstentions.